

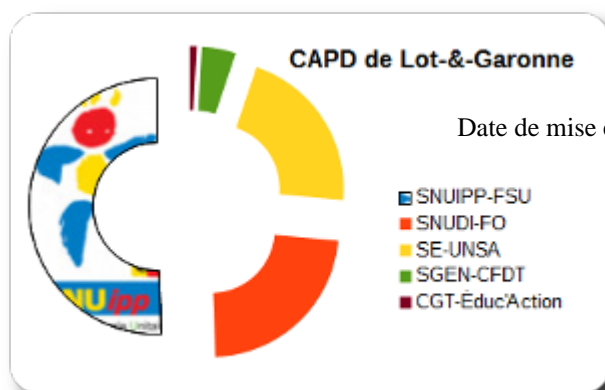


Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article4050>

CAPD du 05 février 2015

- Paritarisme -



Description :

Mouvement national ; Liste d'aptitude Direction d'école ; Stages psychologues scolaire... etc ...

SNUipp-FSU 47

[sommaire] **Cette CAPD vérifie les barèmes des collègues participant aux permutations informatisées, examine l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école, détermine les besoins en départ en formation de psychologue scolaire, sans oublier les questions diverses...**

Cette commission est la première où siègent les représentant-e-s du personnel élu-e-s lors des dernières élections professionnelles qui ont vu le maintien du SNUipp-FSU 47 comme premier et majoritaire. Nous nous engageons une nouvelle fois à pratiquer un syndicalisme pugnace, responsable, sans sectarisme ni cogestion, transparent et équitable.

La séance s'ouvre par le vote des représentant-e-s du personnel à la **commission de réforme** (accident de travail, CLM, CLD, maladies professionnelles, taux d'invalidité, allocation temporaire d'invalidité, mise en disponibilité pour raison de santé).

Les représentant-e-s élu-e-s :

- titulaires : Philippe Guillem (PE hors classe) et Séverine Tokatlian (PE classe normale)
- suppléant-e-s : Marie-Jo Labroille (PE hors classe) et Anne-Laure Pujos (PE classe normale)

Attention : nous ne pouvons intervenir dans cette commission qu'à la demande des collègues. Dans tous les cas, il faut impérativement prendre contact avec la section départementale du SNUipp-FSU.

Déclaration du SNUipp-FSU

Dans cette période de crise économique et sociale, l'école et ses enseignant-es constituent un rempart à la relégation des plus fragilisés-es et à la montée de tous les obscurantismes.

Plus que jamais, il faut leur donner les moyens de lutter efficacement contre l'échec scolaire qui touche en premier lieu les enfants issus-es des milieux populaires. C'est une des conditions pour offrir une culture commune à tous et toutes et permettre l'émancipation de chacun-e.

Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles : des effectifs parmi les plus chargés d'Europe, une formation continue exsangue, une charge de travail toujours en augmentation et une revalorisation salariale en panne ont conduit le SNUipp-FSU à appeler à une grève mardi dernier.

Lire la suite dans le fichier joint.



déclaration préalable SNUipp-FSU 47

Mouvement interdépartemental 2015

Cette CAPD liste les demandes de changement de département effectuées pour la première phase « informatisée ».

La CAPD étudie également les barèmes ainsi que les demandes de majoration des 800 points au titre du handicap. Tous les collègues qui demandent une majoration de 800 points ont la RQTH et ils ont tous été reçus comme nous l'avions exigé l'an passé par le médecin de prévention.

Nous insistons sur le cas des deux collègues qui ont reçu des avis défavorables. Nous les avons contactées en amont de la CAPD : elles ne s'attendaient pas à une telle décision suite à la rencontre avec le médecin. Comment une collègue qui avait les 800 points en septembre peut ne plus les avoir en février...

L'Inspecteur d'Académie, suite à nos interventions, accepte de mettre des avis favorables à ces collègues.

Les demandes ainsi que les éléments du barème sont ensuite transmis par la Dasen au ministère.

- Voir la liste des demandes validées par le Dasen : départements demandés, barèmes mini et maxi : [Les demandes pour sortir du Lot-&-Garonne](#)
- Les résultats sont annoncés pour le 09 mars, voir l'article : [Le Mouvement National : comment ça marche ?](#)

Liste d'aptitude des directions d'écoles à 2 classes et plus

32 candidatures recevables : 9 candidats ont été dispensés d'entretien (faisant fonction ayant reçu un avis favorable de leur IEN) , 23 ont été soumis à l'entretien, 3 candidats recueillent des avis défavorables alors même que certains assurent l'intérim de direction...

L'Administration ne les estime pas aptes mais elle leur confie, parce que ça l'arrange, une direction. Les collègues ne peuvent pas bénéficier de la formation des directeurs qui leur permettrait de s'améliorer sur les points qui leur sont reprochés...

L'administration nous explique que les collègues qui ont été « recalés » l'année dernière ont automatiquement été dirigés vers une commission différente.

Malgré nos interventions, les avis défavorables sont maintenus.

Candidatures	
Nombre total de candidatures	33
Dont nombre de candidatures sans objet	1
Dont nombre de candidatures irrecevables	0
Nombre de candidatures recevables	32
Nombre de candidats dispensés d'entretien (inscription de plein droit)	9
Nombre de candidats soumis à l'entretien	23
Commissions d'entretien	

Nombre de candidats absents	1
Nombre de candidats recueillant un avis défavorable	3
Nombre de candidats recueillant un avis favorable	19
Candidatures retenues	
Total des candidatures retenues	28

Les nouvelles inscriptions sur la liste d'aptitude :

Les Candidat-e-s retenu-e-s	
ADGNOT Isabelle	LESCOUZERES Aurélie
ARMAND Véronique	MALECOT Cécile
ASTE Gilles	MARTY Catherine
BRESCON Sophie	MESNIER Sandrine
CORTET Julie	MORAINE Rachel
COUDERC Mathieu	MOREL Jacques
DECOTTIGNIES Marie-Hélène	OXOBY Isabelle
DELAGE-MOLERE Florence	PIERRE Marie-Cécile
DEMICHELET Christelle	RICOT Sophie
DION Morgane	SALLABER Carole
ESTAY Céline	SENGENES Marion
GRIMAL Anne	TODESCO Laetitia
LADAURADE Sandrine	TUJA Olivier
LAMBHEY-GAUDY Catherine	VAN DE ZANDE-LUCAS Nathalie

Candidatures au stage de psychologue scolaire 2015-2016

Il y a 2 candidatures et 2 postes vacants.

Les deux candidates pourront donc partir en stage l'année prochaine à condition qu'elles obtiennent le diplôme universitaire leur permettant d'accéder au stage.

Nous demandons s'il y a d'autres candidatures afin d'anticiper les départs futurs car certains collègues sont à temps partiel. Il n'y a pas d'autres candidats.

Départ en stage de DDEEAS (direction d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée)

Malgré des départs à la retraite prévus dans les prochaines années, l'IA décide de ne pas envoyer en formation la seule candidate en ajoutant qu'il examinera sa candidature avec bienveillance l'an prochain !

Le SNUipp-FSU s'est opposé à cette décision en faisant le parallèle avec les refus de départ en stage des psychologues scolaires les années précédentes qui ont conduit à des difficultés d'organisation. Une gestion intelligente des ressources passe par l'anticipation.

Approbation du règlement départemental régissant les CAPD

Nous demandons à ce que les suppléants aient le droit de prendre la parole contrairement à ce qui est écrit.

Jusqu'à présent, les suppléants ont toujours été autorisés à prendre la parole et nous souhaiterions que ce règlement soit modifié afin d'intégrer ce point.

L'IA ne le souhaite pas. Il laissera cependant les suppléants prendre la parole. Nous prenons acte et jugerons sur pièce.

Grille de notation départementale



grille de notation départementale

Les IEN utilisent une nouvelle grille pour les inspections.

Le SNUipp-FSU 47 émet des remarques sur le fond et la forme. Cela semble surprendre nos camarades du SE-UNSA pour qui la note n'intéresse pas les collègues ! Pourtant, même si nous militons toujours pour la suppression de la note, c'est encore aujourd'hui un élément important dans le déroulement de carrière. Nous avons donc demandé la tenue d'un groupe de travail afin d'améliorer cette grille mais l'administration ne souhaite pas donner suite.

Grille de notation ci-contre

Redéfinition des REP

Les collègues dont les écoles sortent de l'éducation prioritaire n'auront pas de points carte scolaire, l'IA considérant que cela ne relève pas d'une fermeture de poste.

Les postes de coordonnateurs, actuellement occupés par des enseignants du premier degré, seront proposés également aux personnels du second degré. Leur fonction sera cadrée par une lettre de mission.

Les indemnités seront maintenues pendant trois ans pour les enseignants déjà en poste dans les écoles qui sortent de l'éducation prioritaire. Par contre les collègues nouvellement nommés sur ces écoles n'auront rien...

Formation initiale

La gestion commune DSDEN / ÉSPÉ fonctionne mal entraînant des problèmes que nous soulevons : alternance 2 jours de classe / 2 jours de formation à l'ÉSPÉ, cours pendant les vacances, changements d'emplois du temps au dernier moment,...

Les stagiaires sont sans arrêt tiraillés entre l'ÉSPÉ, la classe, l'université... Nous expliquons qu'ils subissent une pression énorme et ce n'est pas acceptable. L'administration nous indique que des discussions sont en cours pour assouplir le calendrier.

Les stagiaires qui sont en difficulté sont accompagnés par les équipes de circonscription avec des visites régulières et des stages de pratique accompagnée.

Il y aura des postes réservés pour les PES lors du mouvement départemental. Pour le moment, l'administration ne peut pas dire si les deux mouvements seront impactés, ni quels types de postes seront bloqués.

Pour le SNUipp-FSU, ce choix d'alternance 2 jours en classe / 2 jours à l'ÉSPÉ ne permet pas une formation de qualité. Cela condamne les stagiaires à l'immédiateté, la fréquence de l'alternance ne permet pas une réflexion sur le métier et une bonne assimilation des apprentissages théoriques. Nous avons donc demandé à l'IA de revoir l'organisation de la formation. Nous revendiquons 1/3 temps en classe pour 2/3 temps en formation à l'ÉSPÉ.

Temps partiels

Le nombre de demandes n'est pas encore connu car la date limite est fixée au 31 mars.

Suite aux refus massifs de l'année dernière des temps partiels sur autorisation, nous interrogeons l'IA sur ses intentions. Réponse évasive : il attend les consignes du recteur. Néanmoins, il s'est engagé à recevoir les personnels qui se verraient refuser un temps partiel.

Le SNUipp-FSU fait remarquer à l'IA que les temps partiels constituent pour certains collègues la seule solution face à la difficulté d'intégrer un autre département. Il est probable que cela aura des conséquences graves sur la santé des personnels.